

## CR réunion GTh Connaissances du 12 mai 2016.

**Présents :** Ghislaine Ferrère (MEEM), Geneviève Barnaud (Mnhn), Bastien Pellet (AE SN), Robin Marguier (RNF), Julien Fiquepron (CNPf), Marie Guibert (MEEM), Eve Alcoumbre (stagiaire MEEM), Stéphanie Hudin (FCEN), Anne Bourgeois (SNGTV – Vetel), Aude Hélier (CGDD), Bastien Coïc (Ramsar France), Pierre Caessteker (Onema), Gilbert Miossec (Forum des Marais Atlantiques), Laurent Vienne (AE LB), François Lamy (AE SN), Luc Mauchamp (MEEM), Guillaume Gayet (Mnhn), Christian Perennou (Tour du Valat), Jean Jalbert (Tour du Valat), Marion Vittecoq (Tour du Valat)

**Excusés :** Daniel Berthault (MEEM), Valérie Belrose (MEEM), Alexandra Lequien (MEEM), Pascale Mercier (ONF), Philippe Veyre (CGDD), Capucine Crosnier (MEEM), Maryvonne Phantharangi (MEEM), Patrick Degeorges (MEEM), Jean-Michel Cardon (Onema), Bruno Mounier (FCEN).

### **Ordre du jour :**

10h00 – 10h15 : accueil, rappel des changements intervenus dans l'animation, validation/compléments à l'ordre du jour

10h15 – 12h45 : avancement des 9 actions du sous-groupe thématique « Connaissance »

12h45 - 13h00 : définition du calendrier des réunions sur l'année

14h00 – 16h30 : focus sur le thème de la journée « Santé et Milieux Humides »

16h30 : clôture de la journée

10 h 00 : Ouverture de la réunion par Ghislaine Ferrère (MEEM).

- Information sur le départ d'Adèle Veerabadren et remplacement par Claire-Cécile Garnier, son adjointe.
- Changement dans l'animation du groupe thématique avec l'arrivée de C. Perennou et G. Gayet pour assister J. Jalbert et G. Barnaud.
- Informations par Jean Jalbert sur les actions qui sont aujourd'hui toutes renseignées dans les fiches actions sur le site internet dédié au PNAMH et le volet Connaissances en particulier. Il rappelle le contenu de la dernière réunion du GNMH et la décision de se focaliser sur quelques sujets clefs plutôt que de se limiter à une simple revue des actions → décision de faire intervenir un expert sur le sujet « écologie de la santé » en MH (M. Vittecoq – Tour du Valat).

G. Ferrère mentionne que cette réunion est la première réunion pour l'année 2016, avant une seconde à l'automne. Elle rappelle que le PNAMH est ouvert, il peut intégrer des actions complémentaires ou les faire évoluer lorsqu'elles sont mal définies. Dans cette optique, il y a eu une demande exprimée lors du Groupe national Milieux humides du 1<sup>e</sup> décembre dernier de faire émerger les questions de santé dans le PNAMH : en effet, si la santé (animale) est partiellement abordée dans le volet « agriculture » du PNAMH, il a été relevé qu'il convenait d'élargir la réflexion à la santé humaine, en lien avec le Plan National Santé Environnement (PNSE). C'est pour répondre à cette demande que le Groupe thématique (Gth) « Connaissance » a porté ce point à l'ordre du jour de ces travaux.

G. Ferrère évoque la présence de B. Coic aujourd'hui, pour une vision transversale des actions dans le cadre de la stratégie CESP : il y a cette année une forte actualité pour le Gth CESP, qui doit, notamment sur la base du bilan du Programme 2012-2014 réalisé par les acteurs, de l'évaluation en cours par le CGEDD, élaborer, avec l'aide de l'ensemble des Gth, le nouveau Programme.

Elle relève l'efficacité des animateurs du Gth Connaissance qui ont obtenu la rédaction ou la mise à jour de l'intégralité des 9 fiches-actions. Elles sont aujourd'hui disponibles sur le site internet dédié au PNAMH.

Le nouveau président du GNMH n'a pas encore été désigné, ceci devrait intervenir courant 2016. Interim assuré par F. Mitteault en attendant la désignation.

Revue des actions :

***Le contenu et l'avancement des actions ne sont pas ici repris, mais sont disponibles sur les pages dédiées au Groupe sur le serveur du PNAMH. Seuls les éléments de discussion par les participants sont retranscrits.***

---

## **Action 6 - Développer l'observatoire national des milieux humides (ONMH)**

---

Le travail comprend un 1<sup>er</sup> rapport thématique produit en 2014 (voir plateforme de l'ONB : « Agriculture, Aquaculture et Milieux Humides : Chiffres-clés »), puis un second (2016) sur l'occupation du sol dans les sites RAMSAR métropolitains. La partie « analyse des données satellitaires » de ce second rapport est finalisée ; le 2<sup>e</sup> volet de ce travail porte aujourd'hui sur l'interprétation de ces données. A l'avenir, un rapport sera produit tous les 2 ans.

Christian Perennou précise que ce travail d'interprétation se fera à partir de la biblio et de dires d'experts via une enquête auprès des référents de sites RAMSAR. Résultats marquants de l'étude : les sites RAMSAR sont composés seulement à moins de 40% de milieux humides, avec la méthode GLOBWETLAND 2 (projet méditerranéen) ; les milieux humides naturels ont régressé de 6% alors que les milieux artificiels ont progressé de 38%, d'où une régression globale de 1,6% sur la période 1975-2005. Attention : résultats non extrapolables à l'échelle de la France (sites RAMSAR non représentatifs des MH de toute la France). Résultats détaillés disponibles dans le rapport (non imprimé), prochainement disponible sur le site Web de l'ONB : (en bas de la page <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/thematiques/biodiversite-milieux-humides>). Une plaquette de synthèse de 4 pages, imprimée et destinée à être diffusée, paraîtra en été-automne 2016.

Jean Jalbert et Christian Perennou soulignent la nécessité de prendre ces résultats avec des précautions mentionnés dans le rapport.

G. Barnaud rappelle le besoin de penser également à l'enquête décennale à dires d'experts (prochaine : 2020), visant à faire le point sur les évolutions entre 2010 et 2020 des 152 milieux humides suivis. En 2018, sa planification devrait commencer. G. Barnaud évoque également qu'en complément des indicateurs du cadre de l'ONMH/ONB, d'autres indicateurs sont en cours de développement dans le cadre de la DCE (par ex. mangroves).

Luc Mauchamp évoque des travaux thématiques déclinés sur différents types de milieux humides : littorales, forêts alluviales... Il faut veiller à la cohérence et à la complémentarité des différents travaux. Prochaine parution des résultats le 18 mai.

G. Ferrère , en réponse à une demande de B. Pellet, précise qu'en effet il pourra être intéressant de prévoir des mises à jour de ces données dans le futur.

P. Caessteker : ces éléments pourraient-ils être utilisés pour le rapportage RAMSAR sachant que RAMSAR reconnaît la méthode GlobWetland 2 ?

G. Ferrère : le format du rapportage pour la prochaine Conférence des parties de la Convention (2018) ne permettra peut-être pas d'intégrer tels quels ces éléments, mais ils pourront être produits en complément du rapportage.

## **Action 7 – Promouvoir une carte modélisant les milieux potentiellement humides çà l'échelle nationale, articulée à la réalisation d'inventaires locaux de zones humides**

---

G. Ferrère : peu d'avancées récentes sur cette action. A noter, qu'il manque une deuxième phase pour compléter et améliorer la carte nationale des milieux potentiellement humides (MPH). Une 2<sup>e</sup>

phase envisagée était de croiser cette carte des MPH avec les nouvelles données CORINE Land COVER (couche « zones humides » de haute résolution), mais l'analyse préliminaire de faisabilité n'a pas pu être menée ; travail possible pour le Cerema, mais non encore commandé.

Présentation par G. Barnaud d'une piste de travail pour 2017, dont la faisabilité sera étudiée en 2016 : exploiter des données existantes pour (1) identifier des MH d'intérêt patrimonial ou potentiellement d'intérêt patrimonial non protégées, en connexion avec les travaux déjà existants MNHN-Onema, (2) identifier les MH avec des fonctions hydro. et/ou biogéochimiques intéressantes dans le cadre de programmations d'actions réalisées par les Agences de l'eau, les collectivités territoriales (mesures de gestion, mesures compensatoires...° et (3) identifier à l'échelle d'un petit BV, des MH avec des fonctions hydro et/ou biogéochimiques efficaces, potentiellement utiles pour le traitement des pollutions diffuses... Attendus : finalité opérationnelle pour la préservation et la valorisation des MH.

G. Miossec : le FMA en phase de réflexion pour « faire parler les données » qu'il a bancarisées dans Gwern (démarche engagée depuis 15 ans) : les 2/3 de la France sont couverts par des inventaires, sur lequel il souhaite désormais travailler. Intéressé par cette perspective du MNHN : il souhaite une articulation des travaux, afin de rechercher les complémentarités et d'assurer une cohérence d'ensemble.

B. Pellet : travail de l'AE SN il y a quelques années sur la compilation de descripteurs des MH. Une réflexion est déjà engagée sur l'aspect « patrimonial » à l'AE SN. Les pondérations utilisées n'étaient pas satisfaisantes avec les indicateurs. Idée d'exploiter des MNT plus précis pour améliorer le travail déjà fait par l'AE SN. Attention : les enveloppes de MPH sont intéressantes, puisqu'elles incluent beaucoup plus que les MH inventoriés actuellement.

F. Lamy : A. Amezal avait également travaillé sur des indicateurs sur les fonctionnalités avec des pondérations dans ce sens.

L. Mauchamp : attention il y a trois niveaux de travail à ne pas mélanger, selon lui : la recherche, la standardisation et la validation des données, la production des indicateurs. Nécessité d'insister sur la réalisation d'une carte des MH réels précise qui fait toujours défaut, pour ouvrir des perspectives de recherche et de développement.

L. Vienne mentionne qu'une des actions à poursuivre qui avait été identifiées dans le passé était de savoir si une trame de collecte d'inventaires n'était pas à réaliser : que veut-on avec cette 2<sup>e</sup> phase de la carte ? La définition des objectifs doit permettre de définir le « cahier des charges » de cette 2<sup>e</sup> phase.

C. Perennou : prendre un temps de recul pour analyser les besoins en amont de la carte existante qui avaient justifié sa réalisation, savoir si ces attentes sont satisfaites ou pas, et pourquoi, avant d'enclencher une 2<sup>e</sup> phase.

G. Ferrère rappelle que la carte des MH potentiels n'est pas opposable.

G. Barnaud considère que cette carte constitue une très bonne base, sauf pour les MH de plateaux et de pentes.

P. Caessteker rappelle des travaux similaires demandés par le Ministère de l'agriculture (commandés également à l'INRA) : nécessité d'un croisement avec notre carte des MPH.

### **Action 8 – Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides :**

---

A. Hellier : projet plus global que les MH (milieux agricoles, urbains...) dans lequel les MH sont inclus. L'évaluation des services vient de démarrer : matrice pour évaluer les corrélations entre milieux, fonctions et services. Souhait de travailler à l'échelle nationale. Prochaine réunion la semaine prochaine (17/05). Travail avec des économistes pour monétariser les services, mais également un travail sur l'évaluation non-monnaire. Appui scientifique de l'Irstea (P. Boët notamment) sur les fonctions et les tendances des milieux humides. Etudie la relation entre des bouquets de services et des milieux humides. Travail encadré par le comité scientifique d'EFESE. Rapports de l'EFESE à rendre fin 2016 pour un regroupement européen. Après 2016, leur évolution sera toujours possible. Un site internet fait part de l'état d'avancement de l'action ; mais consultation limitée par des identifiants et mots de passe.

### **Action 9 – Bancariser les inventaires de zones humides :**

---

F. Lamy : actualisation récente de la fiche avec le FMA et L. Vienne. Compléter les inventaires de MH resterait un chantier très important à l'échelle nationale s'il devait être réalisé. Le Finistère l'a fait, ça semble faisable mais... est-ce nécessaire ? On cherche à avoir une base de données nationale exhaustive, mais est-ce qu'on en a besoin ? B. Pellet : recherche d'un centralisateur national ou bassin pour les données ? Les carto. de ZH effectives, il convient d'insister sur l'aspect « non effectives » si elles doivent être capitalisées. Il y a nécessité de bien identifier le vocabulaire (GWERN) avant de faire une capitalisation. Réflexion sur inclure les ZH effectives, et inclure ou non les périmètres fonctionnels.

G. Miossec : problème de répondre favorablement à toutes les demandes. La référence c'est le Finistère avec quasiment 100% de ses ZH inventoriées avec une seule méthode. Attente au-delà des agences de l'eau d'avoir des décisions et des trajectoires pour des actions avec une finalité bien définie, pour ne pas tourner en rond.

P. Caessteker : Le rapport d'AQUASCOP il y a quelques années mentionnait le fait que les données d'inventaires étaient très hétérogènes. L'objectif est d'avoir des métadonnées qui tiennent la route. Rappel : les inventaires ne seront jamais exhaustifs, il faut abandonner cette idée. GWERN est un simple outil pour stocker les inventaires capitalisés par le RPDZH (Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides).

G. Barnaud, il existe par exemple, un inventaire exhaustif des zones humides aux USA qui couvrent tous les Etats et qui a été réalisé à partir de télédétection, de photos aériennes et de vérification terrain. Il est donc possible de disposer d'un bon inventaire, exhaustif, à l'échelle nationale.

L. Mauchamp : relève la nécessité de prendre en compte la nouvelle donnée que va constituer la création de l'AFB en cours. Dans ce cadre, 3 systèmes d'inventaires sont à rapprocher : eau, nature biodiversité et paysage. Il convient de ne rien lancer qui ne soit pensé dans l'optique de l'intégration

au futur système de données. [Recherche d'une finalisation de ce qui est en cours pour voir comment tout ce qui est fait s'intègre à un projet plus global de capitalisation de données ?]

En réponse il est rappelé que le RPDZH est déjà « sandrisé ».

B. Pellet : attention à prendre en compte des interlocuteurs spécialistes des aménagements (par ex. infrastructures de trans

port, urbanisme, ...) dans le développement des inventaires/ méthodes. Il rappelle l'existence de BD de l'ancien Ministère de l'Équipement avec lesquelles il pourrait être opportun de travailler.

G. Ferrère : Il y a nécessité de se réunir en sous-groupe spécifique pour définir des objectifs et une méthode de travail, en articulant les travaux liés : carto, inventaires, OMH.

### **Action 10 – Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des MH :**

---

S. Hudin : La FCEN était protagoniste, mais pas pilote au départ. Point de départ de cette réflexion = Rhoméo ; des formations se font à l'ATEN pour utiliser la Boîte à Outils (BàO) qui en a résulté. Phase d'appropriation encore en cours dans le bassin (RM&C) où elle a été créée. Dès 2014, réflexion sur la transposition nationale (étalonnage des indicateurs nécessaire en particulier pour les aspects biologiques), sachant que la dynamique est à des niveaux différents suivant les bassins. Les acteurs de la gestion des milieux naturels doivent affirmer leurs besoins et vérifier l'adéquation de cette BàO. Adaptation en cours en bassin LB. En SN, réflexion sur un observatoire, mais beaucoup de questions sur comment utiliser cet outil, l'adapter ? En AP, les discussions ont commencé. En RM, attente de la définition d'outils nationaux pour un usage dans le bassin, avec quand même des tests de protocoles en cours par les acteurs destinataires potentiels de l'outil. En Corse, dynamique avec l'OEC en cours, pour adapter Rhoméo. En AG, pas d'avancée sur l'usage de ces indicateurs.

Ce qui était de l'accompagnement à l'utilisation de la boîte à outils est progressivement devenu un projet en soi. La forme d'un LIFE, initialement envisagée, n'a pas abouti car LIFE ne paraît pas l'instrument financier le plus adéquat. On manque d'avancées avec les coordinateurs de bassin pour définir des objectifs clairs.

En 2015 ont été définies les grandes lignes d'indicateurs. En 2016, le choix des indicateurs sera resserré pour un partage par tous. La réflexion nationale dépend beaucoup des réflexions dans les bassins, qui sont elles sur des démarches et des calendriers différents. Actuellement : recherche d'outils pour la bancarisation des infos , et de grilles de recueils de données communes pour des données partagées.

P. Caessteker rappelle que l'objectif est d'avoir une remontée des données brutes standardisées, et que ce rapprochement a un intérêt pour un rapportage commun DCE/DHFF.

B. Pellet précise que l'AESN attend des avancées sur l'accompagnement scientifique du projet car les questions d'échantillonnage sont essentielles – insuffisant pour l'instant du point de vue de l'AESN.

L. Mauchamp : Il est nécessaire de clarifier les objectifs des indicateurs. Les indicateurs locaux/ de bassin ne pourront pas être généralisés nationalement s'ils sont très/trop précis pour coller à une réalité de terrain très particulière. Il y a nécessité de réfléchir à la contribution possible des indicateurs locaux à l'échelle nationale, par aggrégation des données pertinentes. Attention au problème de mutualisation qui peut se poser à la fin.

S. Hudin : les plans d'eau ne sont pas pris en compte (base : typologie SDAGE nationale) mais tous les autres habitats humides/aquatiques le sont. On travaille aussi à des indicateurs sur certains habitats spécifiques, absents de RMC. L'outil a été conçu par des acteurs de terrain pour connaître l'état de conservation des fonctions.

S. Hudin : La question de la mutualisation des indicateurs à l'échelle du bassin, de l'utilité des indicateurs pour les gestionnaires et de la mutualisation ensuite à l'échelle nationale sont bien prises en compte dans notre projet et dans la réflexion via les groupes de travail. A noter un contexte compliqué pour clarifier les choses (EFESE, méthode nationale d'évaluation des fonctions...).

L. Vienne relève la nécessité de s'orienter sur l'intérêt que les maîtres d'ouvrage vont y trouver ; il considère en outre qu'en abandonnant le projet LIFE, la question du financement du projet reste entière et doit encore être résolue.

C. Perennou : nécessité d'inclure l'observatoire national des milieux humides comme partenaire, car il a pour mandat le développement d'indicateurs Milieux humides.

G. Barnaud : On pourrait élargir la réflexion à la nécessité d'impliquer des acteurs pour collecter des données, programme comme Vigie-Nature (sciences participatives).

P. Caessteker souligne la nécessité de clarifier les objectifs et les complémentarités entre les démarches, méthodes et outils d'inventaire, cartographie et suivi des MH à l'échelle nationale, et pour cela il propose le schéma suivant comme cadre de travail :

24 Jan	M H ?	M H
Regalien	Inventaire	Su.Mi. HHEO
Arrêté	Guide RHM Meuse 2015	↳ SEIND
Delimitation	Guide BAO Seine/Als 2013	↳ LIGENO
REFMADJ	Guide LB 2009	↳ RHM OEO
Méthode Nationale d'évaluation des Fonctions (30 j)	Guide AG	↳ Antoin's Meuse ↳ Rhin/Meuse
	Guides RHC	
	SANDRE Dico 2006-2013	
	GVERN. RPDZH. (FA)	
publics	public	
BE / Etat Etabl pub / ... Regalien	EPAGE - EPAGE CEN / RNF ... gestion	

Conclusion : une réunion d'un sous-sous-groupe restreint aux Actions 7, 9, 10 sera organisée avant l'été, afin de débattre plus à fond des objectifs poursuivis, des priorités et des complémentarités possibles entre ces démarches/ actions.

#### **Action 12 – Développer la valorisation des résultats de projets de recherche sur les MH :**

M. Guibert : Un travail est en cours au MEEM, avec un inventaire quasi exhaustif des projets de recherche.

G. Barnaud et G. Gayet : en fait, ce travail est déjà fait par le MNHN à la demande de l'Onema. Restitution dans les Rencontres de l'Onema, plus séminaire il y a 2 ans dédié à ce travail. Rapport de synthèse à paraître. Il y aurait des possibilités de transférer la base de données.

P. Caessteker : la synthèse de ce travail du MNHN était envisagée, mais aucune plus-value n'a été identifiée pour une publication dans les collections Onema. La réflexion est à encourager, notamment en lien avec le groupe CESP.



L. Vienne : discussion sur ce sujet du transfert de connaissances à l'AE LB et FMA avec des partenaires, avec une phase décisive en 2017. La démarche pourrait être présentée en fin d'année ou en 2017.

G. Ferrère rappelle que le travail présenté par M. Guibert correspond bien à l'action décrite dans le PNAMH qui vise les travaux de recherche financé par la DRI du ministère : mais il est possible et très opportun d'élargir l'action pour y inclure notamment les projets de recherche inventoriés par le MNHN-Onema.

M. Guibert : considère intéressant de mutualiser, mais se demande comment faire ?

G. Gayet : possible de transférer les infos sous réserve de validation par le MNHN-ONEMA.

### **Action 29 – Organiser un colloque sur les connaissances et la gestion des têtes de bassin versant :**

---

P. Caessteker : Action réalisée (approche scientifique pour la définition des têtes de bassins (à la fois en montagne et en plaine).. L'ONEMA envisage de monter un groupe à l'échelle nationale pour réaliser un « Comprendre Pour Agir » sur ces milieux humides. A noter que des AE ont recruté du personnel sur le sujet des têtes de bassin, comme l'AE RMC, et qu'il y a un élargissement de la réflexion à l'échelle internationale pour enrichir les connaissances.

L. Mauchamp : question sur la définition des cours d'eau et les problèmes qui se posent dans certains bassins.

P. Caessteker : la cartographie avance avec des problèmes inévitables. La démarche vise à sortir d'une approche restreinte aux seuls cours d'eau concernés, pour l'élargir à une démarche de territoire plus globale.

G. Miossec relève le caractère parfois « explosif » sur le terrain et au niveau des CLE de la cartographie des TBV (en lien avec définition des cours d'eau et des ZH), compte tenu des enjeux économiques forts qui peuvent exister sur ces milieux.

### **Action 30 – Réaliser un guide sur les liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE :**

---

G. Ferrère : cette action a peu avancé en raison d'une longue vacance de poste au MEEM. Mais elle est désormais lancée : lancement en 2016 d'un appel à projet de recherche pour mieux caractériser les échanges entre MH et cours d'eau.

P. Caessteker précise qu'il s'agit en effet de suivre les impacts dans les deux sens, sachant que le déclassement intervient sur paramètre chimique.

### **Action 49 – connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne :**

---

G. Miossec : l'action a été incluse in extremis dans le PNAMH, et une réflexion a ensuite émergé sur comment la mettre en œuvre. Un travail sur les potentialités piscicoles dans les milieux littoraux a révélé une méconnaissance de la qualité de certains milieux pourtant favorables. Le FMA travaille actuellement avec la TDV pour capitaliser les infos existantes sur les projets « Anguilles », notamment sur une carto des ZH favorables aux anguilles (échéance fin 2017). Il reste à trouver des pistes pour le financement des actions dans le futur : LIFE ?

Le FMA proposera sans doute début 2017 une action mieux construite sur le fond et avec des précisions sur les modalités de mise en œuvre (calendrier, financements, ..).

P. Caessteker mentionne le rapportage Anguille à faire à l'UE, d'où le choix de ce sujet-là.

G. Barnaud : serait-il possible de faire la même chose sur les MH avec les oiseaux d'eau et la chasse ? Elle note qu'il y a aussi un critère poisson à prendre en compte pour les désignations des sites Ramsar, au même titre que le critère « oiseaux ».

J. Jalbert : Oiseaux d'eau : idée intéressante, lien à étudier avec l'AEWA.

G. Miossec mentionne également un autre travail sur un indicateur poisson : réflexion sur des typologies de milieux, sur les moyens de pêche pour collecter les infos, etc. Des rapports sont déjà disponibles mais la parution officielle est pour plus tard.

P. Caessteker : lien à faire éventuellement avec l'action 46 ; nécessité d'alimenter les outils existants (ROE ou ICE).

L. Mauchamp : l'ONB va travailler sur des indicateurs oiseaux migrateurs, notamment avec l'ONCFS + lien à faire aussi avec un indicateur sur la fragmentation des milieux naturels et semi-naturels en train d'être réalisé par le Cerema – avec donc possibilité de définir des sous-indicateurs MH (si du moins on a une couche de référence MH disponible ...).

### **Remarques complémentaires :**

---

Réunion à faire sur les cartographies, observatoires et bancarisation des inventaires de milieux humides entre mi-juin et le 7 juillet. Implication par les 3 pilotes pour animer cette réunion.

Acteurs mobilisés en première approche : MNHN (G. Barnaud ? G. Gayet?) / TDV (C. Perennou) / ONEMA (P. Caessteker et I. Cadar)/ AFB (M. Coudercy?) / toutes AE (corr MH) / FMA (G Miossec) / ONB (L. Mauchamp) / EN4 (G. Ferrère) / voir DGALN-service IG ? / SoeS (C. Feuillet?)

Pour la prochaine réunion du groupe thématique (a priori en octobre) TDV et MNHN lanceront un Doodle.

## Séance de l'après-midi sur le thème « écologie de santé »

---

Présents : G. Ferrère (MEEM), J. Jalbert (Tour du Valat), Didier Ollandini (bureau risques émergents Ministère de la Santé), Robin Marguier (RNF), Thierry Galibert (CGEDD), Marie Guibert (MEEM), Stéphanie Hudin (FCEN), Laurent Vienne (AE LB), François Lamy (AE SN), David Laffite (ONCFS), Yves Le Quellec (FNE), Bastien Coïc (Ramsar France), Pierre Caessteker (Onema), Gilbert Miossec (FMA), Anne Bourgeois (SNGTV), François Moutoux (retraité – ex-ANSES), Philippe Gourlay (Oniris Nantes), Guillaume GAYET (MNHN), Christian Perennou (Tour du Valat), Marion Vittecoq (Tour du Valat), Geneviève Barnaud (MNHN).

Excusés : Justine Roulot (Humanité Biodiversité), Serge Morand (CIRAD), Frédéric Thomas (IRD), Jean-François Guégan (IRD).

Ouverture de séance par Ghislaine Ferrère qui souligne que dans le PNAMH actuel il n'y a pas de volet « écologie de la santé » bien qu'une action santé existe bien (aspect sanitaire des troupeaux dans volet agriculture). Le GNMH du 18/12/2015 ayant souhaité que ce volet soit ouvert, il a semblé utile et intéressant de réfléchir à des développements sur ce sujet, d'où une liste d'experts à inviter pour discuter de ce sujet et de pistes d'actions éventuelles, en lien avec le PNSE (notamment action 27).

Ouverture des réflexions sur la base d'une présentation très complète par M. Vittecoq du thème de l'après-midi et de ses divers volets (*présentation disponible sur le site PNAMH en juin 2016*) :

Il apparaît que ce thème appliqué aux MH recoupe plusieurs des actions du PNSE :

Action n°12 : améliorer la gestion des risques sanitaires impliquant la faune et la flore sauvages

Action n°27 : élaborer et mettre en œuvre des stratégies intersectorielles locales de lutte contre les vecteurs de maladies transmissibles

Action n°88 : réaliser une expertise collective sur les effets bénéfiques de la biodiversité pour la prévention et la lutte contre les maladies

Action n°90 : soutenir les programmes de recherches aux interfaces entre les écosystèmes et la santé dans la programmation de l'ANR ou du MEDDE

G. Barnaud remercie M. Vittecoq pour sa présentation qui balaye bien les enjeux associés aux milieux humides et l'écologie de la santé et permet d'entrevoir des perspectives d'action.

D. Ollandini souligne la nécessité de bien prendre en compte la différence entre nuisance et impact sur la santé dont les maladies infectieuses. Il détaille quelques alternatives existantes dans d'autres pays pour lutter contre les moustiques.

F. Lamy souligne l'intérêt de prendre en compte l'aspect nuisance dans les actions sur les zones humides et sur l'acceptabilité des projets développés sur les zones humides, notamment urbaines.

F. Moutoux : à noter une publication récente de François Rodhain (2015) *Le parasite, le moustique, l'homme... et les autres. Essai sur l'éco-épidémiologie des maladies à vecteurs*. Editions DOCIS ([www.editions-docis.com](http://www.editions-docis.com)), 443p.

P. Caessteker : Il existe vrai enjeu de communication sur les images séculaires associées aux zones humides et leurs effets néfastes, mais très peu de temps pour renverser la perception générale du grand public. Il y a des messages simples à faire passer pour limiter les raccourcis encore trop fréquents entre zones humides – maladies infectieuses.

G. Barnaud : il y a un vrai enjeu à faire entrer dans la réflexion les acteurs scientifiques des sciences sociales pour arriver à analyser « l'image », la perception, des zones humides et identifier des leviers dans le cadre d'une stratégie de communication. Par exemple, des recherches ont démontré que plus les zones humides sont dégradées, mieux elles sont en général perçues par le grand public.

J. Jalbert souligne que justement il faudrait mettre en avant le fait que plus les écosystèmes sont riches, complexes, en bonne santé donc, plus ils jouent un rôle de dilution des risques, qui au contraire s'aggravent quand ils s'appauvrissent.

M. Vittecoq ajoute que cela est tout à fait certain, même s'il est malheureusement difficile de quantifier ce fait.

T. Galibert : l'action 27 du PNSE 3 s'inscrit dans une stratégie de lutte intégrée contre les maladies vectorielles. Il souhaite se focaliser sur la recherche de stratégie de lutte intégrée. Il y a une problématique de comportement humain, de gestion des milieux, pour faire en sorte que la biodiversité des milieux soit mieux prise en compte pour diminuer l'importance des vecteurs. L'action 27 a été conçue dans cette optique-là. Il y a aussi nécessité d'aller chercher des expériences de gestion de ces problèmes à l'extérieur. Au-delà de l'action 27 :- L'action 12 du PNSE est tournée vers la gestion des crises sanitaires. Comment améliorer la gestion des crises qui implique la faune et la flore sauvages et la santé humaine : Un cahier des charges de retour d'expériences a été élaboré.- L'action 88 : faire une expertise collective sur tout ce qui est relatif aux bienfaits de la nature pour la santé humaine.

L'antibiorésistance n'est pas traitée dans le PNSE à l'heure actuelle, mais elle l'est dans la feuille de route de la transition écologique et le GT1 « santé et biodiversité » a choisi de s'y intéresser.

Tout ce qui sera construit sur le sujet dans le cadre du PNAMH intéresse les animateurs du PNSE ; il reste à voir si cela prolongera ce qui est fait dans le cadre du PNSE ou si cela prend l'orientation de nouveaux axes d'actions, notre option étant plutôt de privilégier la première piste.

G. Barnaud : plutôt réfléchir aux complémentarités, pour éviter à tout prix les redondances.

G. Ferrère : possibilité de travailler ensemble sur une feuille de route commune afin de répartir les tâches et identifier dans quelle mesure des actions peuvent être réalisées ensemble → définir les axes, avec un calendrier et une priorisation des actions.

D. Ollandini : un plan de santé publique est en préparation sur le chikungunya, la dengue voire Zika, pour remplacer celui de 2006. Ce qui est visé : une approche intégrée de la prévention du risque dû aux arboviroses. Il faudrait mettre en exergue les convergences entre PNAMH et PNSE dans ce document pour impulser cette action, qui privilégiera une approche intégrée : urbanisme, traitement, prévention et information des populations. L'idée serait de lier les différents éléments même si la façon de procéder n'est pas encore déterminée. Fin mai une réunion au Ministère est prévue.

F. Moutou soulève la question de l'impact des nouvelles populations de vecteurs qui s'installent sur les autres espèces dans l'écosystème.

D. Ollandini : par exemple, pour les *Aedes* a priori pas d'impact sur les populations de moustiques autochtones.

F. Moutou : Mais est-ce qu'il y a assez de compétences croisées vétérinaire-entomologie pour surveiller et étudier le problème ?

D. Ollandini : les compétences entomologiques en région manquent vraisemblablement. Mais pour la surveillance, un site internet dédié au signalement d'espèces de moustiques existe déjà, accessible à tous et une surveillance est exercée, dans les départements non colonisés, par les opérateurs publics de démoustication (ententes interdépartementales de démoustication principalement) pour le compte de la DGS.

G. Barnaud : ce pourrait être un nouveau thème pour Vigie-Nature

J. Jalbert : est-ce qu'il y a un volet communication dans le PNSE auquel se rattacher ?

T. Galibert : oui , plusieurs de ses volets traitent de la communication. Le PNSE est sur 5 ans, il n'y a pas d'urgence. Au second semestre 2016, il est prévu de réfléchir à l'action 27 et à son déroulement. Un des objectifs du GT1 est de porter les sujets qui le concernent au sein des GT du PNSE qui s'intéressent à la communication et à la formation, pas nécessairement de développer ce type d'actions en son sein. Par ailleurs, l'articulation des travaux conduits dans le cadre du plan annoncé par D.Ollandini et ceux proposés par l'action 27 du PNSE3 apparaît nécessaire pour rechercher la meilleure synergie, se servir pour ce plan des compétences présentes au sein du GT santé et biodiversité et éviter de faire en plusieurs endroits le même travail.

M. Vittecoq : Un article en français est en cours en collaboration avec F. Moutou.

F. Lamy : une fiche « Santé » a été rédigée et mise à disposition par l'AE SN.

G. Ferrère : Pour se projeter dans l'avenir, comment procéder ? Est-il possible de rédiger un cadre pour les directions vers lesquelles aller sur les aspects « Santé et milieux humides », et identifier des actions à initier ?

M. Vittecoq : Il est possible de son côté de rédiger quelque chose sur les enjeux ,mais pas sur les perspectives d'actions. Par ailleurs, le CNRS rédige un fascicule sur le thème « écologie de la santé » destiné au grand public.

Y. Le Quellec : l'association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement prépare un colloque en 2017 sur les nuisibles, dans lesquels sont incluses les maladies émergentes associées à des espèces considérées couramment comme des espèces « nuisibles ».

G. Ferrère : Il est proposé de partir du futur compte-rendu de la réunion, pour voir ensuite comment dégager un axe de travail partagé entre le PNAMH et le PNSE et le futur plan de santé publique arboviroses. Une autre question est : « Qui associer à cette réflexion ? ». Il est proposé aux participants présents de réagir sur la liste des personnes/ institutions qui étaient invitées, pour la compléter ou la corriger.

D. Olandini : possibilité d'étudier cette liste d'experts pour la compléter (IRD, ANSES, Centre national d'expertise sur les vecteurs ...).

G. Barnaud remercie vivement les experts qui se sont déplacés pour contribuer aux réflexions de cette journée ; 2 Doodle circuleront prochainement, pour fixer les 2 prochaines réunions (du groupe complet à l'automne, d'un sous-groupe « inventaires/ cartographie/ suivi » avant l'été).